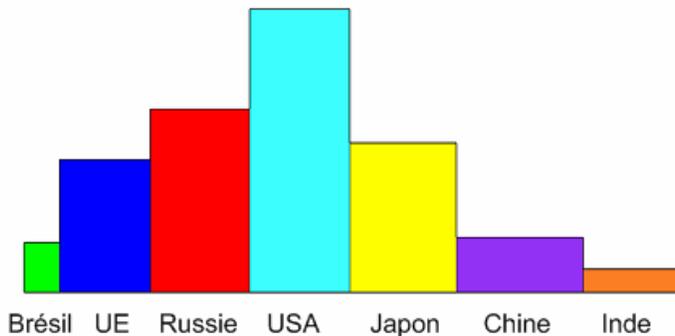


Après les JO, le podium de l'énergie du CFE



trouve l'Islande (16,88 tep/hab) et l'Erythrée (0,14 tep/hab), soit un rapport de 1 à 120 ! La largeur des marches (ou contenu en CO₂ de chaque tep consommée) se situe entre 3,01 tCO₂/tep pour la Chine et 1,46 tCO₂/tep pour le Brésil qui peut se vanter d'une marche très étroite, grâce notamment à son utilisation des agro-carburants et de l'hydroélectricité.

(voir la suite au verso, données AIE 2012 relatives à l'année 2010)

Réunion européenne à Paris

Le CFE avait organisé, en décembre 2012, un atelier de deux jours consacré à la prospective énergétique. Cet atelier avait rencontré suffisamment de succès pour que plusieurs participants, notamment étrangers, incitent le CFE à en organiser une nouvelle édition, **les 29 et 30 novembre 2012, à Paris**, sur invitation. Ce sera l'occasion de discuter, pour la première fois, les scénarios du CME à l'horizon 2050 qui seront publiés en 2013, notamment dans leur dimension européenne, et de réfléchir à plusieurs aspects de la sécurité énergétique européenne. Parmi les autres projets, un séminaire sur la précarité énergétique, avec, là encore, des participants de plusieurs pays d'Europe.

Conseil scientifique

La prochaine réunion du Conseil scientifique du CFE se tiendra **le 23 octobre 2012** sous la présidence de Jacques Maire. Les équipes intéressées par un financement de leur recherche devront adresser leur dossier au CFE avant le 15 octobre. Lors de la dernière session, trois projets de recherche ont obtenu un financement.

Une réflexion est en cours, initiée par le Conseil d'Administration du CFE et menée par Bruno Weymuller, sur l'évaluation du soutien du CFE à la recherche économique qui s'est concrétisé, depuis une douzaine d'années, par la signature de près de 75 contrats de recherche ayant financé plus de 200 chercheurs.

Congrès Mondial de l'Énergie 2013 : appel à contributions



Dans un peu plus d'un an, **du 13 au 17 octobre 2013, se tiendra à Daegu en Corée du Sud, le 22^e Congrès Mondial de l'Énergie**. Le précédent avait réuni à Montréal, en 2010, plus de 7000 délégués venus du monde entier. A partir du 1^{er} octobre 2012, les auteurs d'articles sont invités à soumettre leur propositions sur l'un

des six thèmes retenus par les organisateurs du Congrès : les scénarios énergétiques, les ressources et les technologies de l'énergie, le trilemme de la politique énergétique, l'accès à l'énergie, l'énergie et l'innovation urbaine, la gouvernance mondiale de l'énergie. Tous les papiers retenus (ni publiés ni

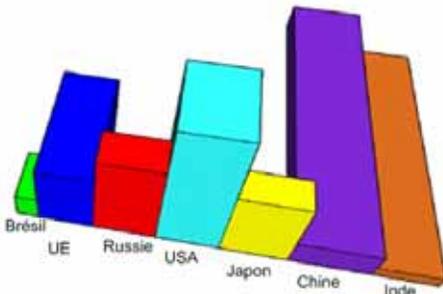
en cours de publication, en langue anglaise) seront présentés et diffusés lors du Congrès ; un prix récompensera les meilleurs articles.

La date limite de remise des articles est le 28 février 2013. La sélection des articles sera publiée le 15 mai 2013.

Plus d'information est disponible sur le site du CFE ; il est recommandé aux auteurs de tenir le CFE informé de leur intention de répondre à l'appel à contributions.

Très prochainement sera engagé le processus qui permettra à quelques **jeunes professionnels** d'obtenir un financement du CFE pour participer au Congrès Mondial de l'Énergie dans le cadre du programme spécifiquement construit pour eux qui réunira, à Daegu, près de 200 jeunes venus de près de 100 pays.

Derrière le podium



Les grandeurs par habitant doivent être complétées par la **prise en compte de la population**. Cette dimension apparaît sur le graphique ci-contre puisque, en prenant un peu de hauteur, apparaît la profondeur des marches du podium, proportionnelles à la population. Les marches chinoise et indienne ne surprennent pas par leur profondeur et montrent bien l'enjeu lié à un développement sobre en énergie de ces pays dont les populations atteignent respectivement 1,34 et 1,17 milliard d'habitants. Les marches russe et japonaise sont peu profondes. C'est finalement la marche européenne qui peut surprendre puisqu'avec 508 millions d'habitants, elle est presque à la moitié des deux pays les plus peuplés. Cependant, il ne faut pas oublier que si, tous ensemble, ces sept participants représentent aujourd'hui environ 70% de la consommation d'énergie et 73% des émissions de carbone, ils ne représentent « que » 57% de la population mondiale : l'Indonésie, le Pakistan et le Bangladesh ont à eux trois une population supérieure à celle de l'Union Européenne.

L'Assemblée Exécutive du CME, du 4 au 8 novembre, Monaco



Y. D. Kim



M.J. Nadeau

L'Assemblée exécutive du CME se tiendra à Monaco, le 8 novembre 2012. C'est un moment important de la vie du CME, encore plus important peut-être cette année, car des décisions déterminantes vont être prises. En effet, après deux mandats qui auront été incontestablement réussis, Pierre Gadonneix, président du CME, n'est pas rééligible ; sa présidence prend effectivement fin après le Congrès de Daegu, en Corée du sud, en novembre 2013. C'est lors de la prochaine Assemblée Exécutive, à Monaco, que sera choisi celui ou celle qui reprendra le flambeau.

Deux candidats, Younghoon David Kim (Corée du sud) et Marie-José Nadeau (Canada), sont sur les rangs. Tous deux peuvent se prévaloir d'une réussite professionnelle indiscutable dans le secteur de l'énergie et d'un engagement et d'un soutien indéfectibles envers le Conseil Mondial de l'Énergie dont ils ont été tous deux administrateurs.

Egalement lors de cette réunion se déroulera le vote pour choisir le lieu du Congrès Mondial de l'Énergie 2016. L'enjeu est très important : le 21^e Congrès, tenu à Montréal en septembre 2010, avait réuni plus de 7000 participants ; le 22^e Congrès se tiendra à Daegu (voir au recto). Pour le 23^e Congrès, les comités membres du CME devront **choisir entre Istanbul (Turquie) et Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis)**. Ces pays ont tous deux des atouts incontestables pour organiser le Congrès 2016.

Les Contrats de Performance Énergétique

Le CFE a financé une recherche, réalisée au sein de la Chaire Économie des Partenariats Public Privé de l'IAE de Paris, sur **les conditions d'efficacité des Contrats de Performance Énergétique (CPE)**. La recherche, dont le rapport vient d'être remis au CFE, vise à analyser les conditions d'efficacité de ce nouveau dispositif. Deux ans après leur mise en œuvre, les CPE n'ont pas eu le succès escompté au regard du nombre de contrats signés. Après une réflexion théorique, présentant notamment les principaux enseignements de la littérature économique, un état des lieux des CPE signés en France au 1^{er} mars 2012 est établi. Des informations supplémentaires sont apportées, notamment par des questionnaires associés à des entretiens par téléphone ou de visu.

Un lien est établi entre la puissance des incitations et les coûts de transaction : plus précisément, le recours à un contrat incitatif est coûteux mais ce coût ne concerne pas uniquement la prime de risque ou la rente informationnelle

qu'il faut verser au prestataire pour qu'il accepte de maximiser son effort en asymétrie d'information, mais aussi l'ensemble des coûts ex ante et ex post engendrés par le contrat.

Contrairement aux résultats théoriques, on n'observe pas de corrélation négative entre la complexité et le pouvoir incitatif du contrat. Il n'est pas prouvé non plus qu'il faille chercher à rendre le contrat le plus complet possible, à tout prix, au risque de le rigidifier excessivement. Enfin, aucun lien n'est établi entre le manque d'expertise du pouvoir adjudicateur et les coûts de transaction.

Cette première recherche, à la fois théorique et empirique, est une première étape, réalisée sur un nombre trop limité de CPE ; il faudra poursuivre l'effort. Mais le cadre d'analyse est en soi déjà un résultat prometteur. Un séminaire sera prochainement organisé par le CFE pour croiser le point de vue académique avec celui des acteurs du terrain.